2.8 Santé et action sociale

Fin 2022, 567 000 personnes exercent une activité non salariée dans le secteur de la **santé et de l'action sociale**, à titre principal ou en complément d'une activité salariée ► **figure 1**. La moitié sont des professions paramédicales ou sages-femmes, près d'un tiers des médecins, chirurgiens-dentistes ou vétérinaires. Si on se limite aux emplois principaux exercés, les **non-salariés** représentent 12 % des personnes en emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale, contre 10 % dans l'ensemble des secteurs non agricoles.

Les **micro-entrepreneurs (ME)** ne représentent que 16 % des non-salariés du secteur, soit trois fois moins que pour l'ensemble des secteurs non agricoles. Quasi absents des professions médicales car ces activités réglementées sont exclues du régime, les ME constituent les trois quarts des non-salariés dans les autres activités de la santé (psychologues, diététiciens, etc.) et de l'action sociale.

Fin 2022, 12 % des **non-salariés classiques** du secteur sont **pluriactifs**, contre 9 % tous secteurs confondus. Cette part s'élève à 23 % parmi les médecins libéraux (dont 30 % parmi les spécialistes), qui peuvent exercer une activité salariée dans les hôpitaux publics ou cliniques privées en sus de leur activité libérale en cabinet.

Le secteur de la santé et de l'action sociale est fortement féminisé : la part des femmes y atteint 65 %, contre 41 % en moyenne. Elle est la plus élevée parmi les infirmiers et sages-femmes (83 %) et plus faible en médecine spécialisée (41 %). Parmi les médecins, la part de moins de 30 ans est particulièrement faible (2 %, contre 13 % dans l'ensemble des secteurs), en lien avec la durée des études, et la part des 60 ans ou plus est très élevée (32 % contre 14 %).

En 2022, en considérant qu'un revenu est nul lorsqu'il est déficitaire, le **revenu d'activité** moyen des non-salariés classiques de la santé et de l'action sociale atteint 5 770 euros par mois, soit 43 % de plus que pour l'ensemble des non-salariés ► **figure 2**. Il varie de 2 240 euros dans les autres services de santé et d'action sociale à 11 840 euros chez les médecins spécialistes libéraux.

Le revenu d'activité mensuel des ME de la santé et de l'action sociale est en moyenne de 770 euros, soit 15 % de plus que dans l'ensemble des secteurs non agricoles.

Seuls 2,5 % des non-salariés classiques ne dégagent aucun revenu de leur activité non salariée. Parmi les autres, un sur dix gagne moins de 1 460 euros et un sur dix plus de 12 080 euros, soit un **rapport interdécile** de 8,3, indiquant un éventail bien plus resserré que dans l'ensemble des secteurs (14,3).

Parmi les non-salariés classiques, les écarts de rémunération entre femmes et hommes sont nettement plus élevés dans le domaine de la santé et de l'action sociale (46 % de moins pour les femmes) que dans les autres secteurs (20 % d'écart) : les femmes sont en effet sous-représentées dans les professions les plus rémunératrices et, au sein d'une même profession, les écarts de revenus d'activité sont élevés ► **figure 3**. En revanche, parmi les ME, les écarts de revenus entre femmes et hommes sont plus faibles qu'en moyenne (8 % contre 17 %).

Davantage que dans d'autres secteurs d'activités, le revenu d'activité moyen des non-salariés classiques de la santé et l'action sociale dépend de mesures prises par les pouvoirs publics : celles-ci portent sur des forfaits d'activité (comme le forfait « médecin traitant » mis en place en 2013) et sur les tarifs de consultation pour les activités réglementées. Ce revenu est aussi lié aux volumes d'activité propres à chaque profession. Entre 2013 et 2022, il a reculé de 0,7 % par an en euros constants ► **figure 4**. La baisse est concentrée en fin de période : en 2022 il est inférieur de 6,0 % à son niveau d'avant-crise sanitaire (2019), baisse plus défavorable que dans l'ensemble des secteurs non agricoles (-2,1 % entre 2019 et 2022 en euros constants).

En revanche, pour les ME du secteur, le revenu moyen de 2022 est plus élevé de 16,2 % à celui de 2019, évolution bien plus favorable que dans l'ensemble des secteurs (+6,1 % en euros constants). ●

► Définitions

Santé et action sociale : voir **secteur d'activité** dans Glossaire et Regroupements sectoriels.
Non-salarié, **micro-entrepreneur (ME)**, **non-salarié classique**, **pluriactif**, **revenu d'activité**, **rapport interdécile**, **décile** : voir Glossaire.

► 1. Structure de l'emploi non salarié dans la santé et l'action sociale fin 2022

en %

Secteur d'activité	Effectifs au 31/12 (en milliers)	Part des micro-entrepreneurs	Part des pluriactifs		Part des femmes	Âge	
			Non-salariés classiques	Micro-entrepreneurs		Moins de 30 ans	60 ans ou plus
Médecine	127	ns	23,4	ns	43,3	1,9	32,4
Médecine générale	73	ns	18,7	ns	45,2	2,6	32,3
Médecine spécialisée, analyses médicales	55	ns	29,6	ns	40,8	0,9	32,6
Pratique dentaire	38	ns	7,4	ns	46,6	12,8	20,5
Vétérinaires	12	ns	5,1	ns	48,9	7,7	14,9
Professions paramédicales et sages-femmes	282	4,3	6,3	34,8	72,2	16,2	7,8
Infirmiers et sages-femmes	135	ns	6,4	ns	83,4	7,6	8,3
Autres professions paramédicales	148	8,1	6,1	34,7	62,0	24,1	7,3
Autres services de santé et action sociale	107	74,1	18,3	41,2	79,8	8,2	15,9
Activités de santé et action sociale	**567**	**16,3**	**11,6**	**40,3**	**65,0**	**11,1**	**15,8**
Ensemble hors agriculture	**3 615**	**48,8**	**9,4**	**30,8**	**40,9**	**12,6**	**14,0**

ns : non significatif.
Lecture : En 2022, 567 000 non-salariés exercent dans les activités de santé et action sociale.
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors agriculture.
Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 2. Revenus d'activité mensuels dans la santé et l'action sociale en 2022

en euros

Secteur d'activité	Revenu mensuel moyen[1]			Dispersion des revenus des non-salariés classiques			
	Ensemble des non-salariés	Non-salariés classiques	Micro-entrepreneurs	Part des revenus nuls[1] (en %)	Médiane[2]	1er décile[2]	9e décile[2]
Médecine	**9 530**	9 540	ns	2,3	7 470	2 400	19 480
Médecine générale	**7 840**	7 840	ns	2,2	6 630	2 390	14 910
Médecine spécialisée, analyses médicales	**11 810**	11 840	ns	2,4	9 270	2 430	24 330
Pratique dentaire	**10 300**	10 300	ns	1,5	8 280	3 130	19 730
Vétérinaires	**6 040**	6 380	ns	2,7	5 680	1 900	11 960
Professions paramédicales et sages-femmes	**3 560**	3 650	1 270	1,9	3 330	1 430	6 360
Infirmiers et sages-femmes	**4 120**	4 120	ns	1,8	3 810	1 840	6 870
Autres professions paramédicales	**3 050**	3 190	1 280	2,0	2 860	1 200	5 680
Autres services de santé et action sociale	**1 100**	2 240	700	11,3	1 780	340	5 000
Activités de santé et action sociale	**4 970**	**5 770**	**770**	**2,5**	**4 050**	**1 460**	**12 080**
Ensemble hors agriculture	**2 420**	**4 030**	**670**	**10,6**	**2 900**	**650**	**9 320**

ns : non significatif.
1 Les revenus négatifs (déficits) sont considérés comme nuls. 2 Hors revenus nuls ou déficitaires.
Lecture : En 2022, le revenu mensuel moyen des infirmiers et sages-femmes est de 4 120 euros.
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors taxés d'office et hors agriculture.
Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 3. Revenus d'activité mensuel moyen par sexe en 2022

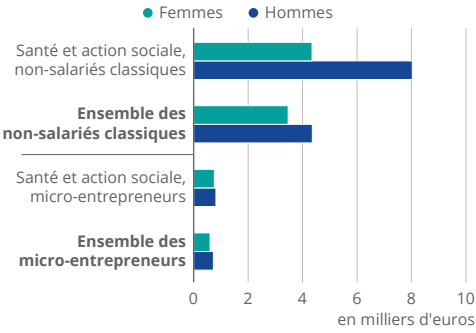

Lecture : Le revenu mensuel moyen des non-salariés classiques exerçant dans les activités de santé et action sociale est de 4 350 euros pour les femmes, contre 8 030 euros pour les hommes.
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors taxés d'office et hors agriculture.
Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 4. Évolution du revenu d'activité moyen entre 2013 et 2022

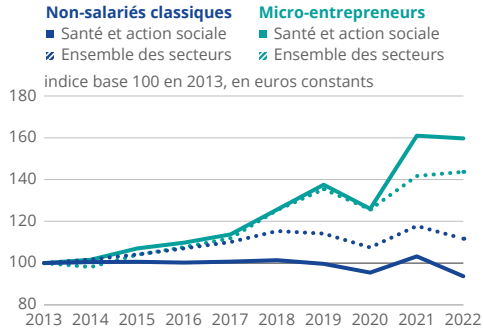

Lecture : Entre 2013 et 2022, le revenu moyen des non-salariés classiques dans la santé et l'action sociale a reculé de 6,3 % (indice 93,7, base 100 en 2013).
Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors taxés d'office et hors agriculture.
Source : Insee, bases Non-salariés.